LE PACIFICIEN

AOÛT 2025

Mot de la mairesse

Bonjour chers Pacificiens et Pacificiennes,

Je prends quelques instants pour m'adresser à vous en ce beau mois d'août ensoleillé. En juin dernier, lors de notre journée de la Terre, le parc derrière le centre communautaire a été inauguré. Plusieurs familles en profitent chaque jour et c'est avec fierté que je le constate. Nous avons reçu de très beaux commentaires des familles et nous en sommes très heureux. Quelques petites améliorations seront faites suite à des recommandations de Loisirs Sports Outaouais dans les prochaines semaines. Toutefois, cela n'empêche en rien de pouvoir s'y amuser. Ce projet fut possible grâce à l'obtention d'une subvention de 100 000 $ du FRR4 (Fonds région et ruralité). Nous avons aussi reçu un montant de 25 000 $ du programme Nouveaux Horizons afin d'aménager des balançoires 4 places qui pourront bénéficier à tous les groupes d'âges.

Le 6 septembre prochain, la municipalité accueillera le Rallye Défi Petite-Nation de Montpellier. Une épreuve aura lieu sur le rang Thomas Ouest entre 8h45 et 11h45. Les citoyens concernés directement seront contactés par les responsables de l'événement.

Cette année encore, nous vous invitons à un souper méchoui qui aura lieu le 20 septembre prochain. Les billets sont au coût de 35 $. Les breuvages seront en vente sur place et une chansonnière sera des nôtres pour une ambiance des plus festive. Cette date marque la fin de l'été et le début de l'automne et des récoltes, qui je souhaite, seront abondantes.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil, les employés et les citoyens pour leur implication à la vitalité de notre municipalité.

N'oubliez pas : « Ça prend tout un village pour faire rayonner une municipalité ».

Au plaisir de vous rencontrer,

Myriam Cabana, Mairesse

Le coin des activités

SOUPERS COMMUNAUTAIRES

LA PATINOIRE EN ÉTÉ

Saviez-vous que nous transformons la patinoire pour vous l'été ?

Basketball

Deux nouveaux paniers de basketball sont installés à chaque extrémités de la patinoire. Venez exercer vos talents de basketteur !!

Tennis

Un filet au milieu de la patinoire convertit cette dernière en un terrain de tennis ! Vous avez une raquette et des balles ? Vous êtes tous bienvenus à venir jouer un match et affronter vos adversaires !!

COURS OFFERTS POUR ENFANTS ET ADOS

La Municipalité de St-Émile-de-Suffolk organise 2 formations de secourisme pour les enfants et ados. ** Les frais d'inscription pour les enfants de Notre-Dame-de-la-Paix sont couvert par votre municipalité ! **

Quelles sont les formations offertes ?

GARDIEN AVERTIS

Pour qui ? Ados de 11 et plus
Date : 20 septembre 2025
Heure : de 8h30 à 16h30
Endroit : Hôtel de ville de St-Émile-de-Suffolk
Adresse : 299 chemin des Cantons
* Vous devez apporter votre diner 😊

Contenu de la formation :

- La suffocation; les entorses et les foulures; les saignements; les empoisonnements; les brûlures; les urgences-incendies, comment obtenir de l'aide;
- Principes d'intervention en cas d'urgence, les compétences importantes à connaître pour prendre soin des enfants;
- Les précautions à prendre avec les enfants de tout âge. Les façons de faire face aux problèmes usuels, tels que les accès de colère et les pleurs;
- Les façons de réagir aux événements qui rendent le gardien inconfortable;
- Des jeux et d'autres idées pour vous amuser avec les enfants tout en les gardant. Les façons de rendre l'environnement des enfants sécuritaire et agréable. Les droits et les responsabilités respectives des gardiens et des familles qui les emploient.

PRÊT À RESTER SEUL À LA MAISON

Pour qui ? Enfants de 8 ans et plus
Date : 20 septembre 2025
Heure :8h30 à 15h30
Endroit : Hôtel de ville de St-Émile-de-Suffolk
Adresse : 299 chemin des Cantons
* Vous devez apporter votre diner 😊

Contenu de la formation :

- L'importance de faire preuve de respect et de prendre ses responsabilités;
- L'importance d'établir et de suivre des règles de sécurité lorsqu'on est seul;
- Les façons d'assurer sa sécurité à la maison et dans la collectivité;
- Les façons de se préparer aux situations imprévues, de les reconnaître et de bien réagir lorsqu'elles surviennent (p. ex., les intempéries, les rencontres d'étrangers ou les visites inattendues);
- L'approche « Vérifier, Appeler, Secourir » (y compris comment appeler les SMU/9-1-1 les empoisonnements; les piqûres d'insectes; le soin des plaies (p. ex. coupures mineures, égratignures, échardes, saignements de nez, bosses et ecchymoses, hémorragies graves, brûlures).

Comment s'inscrire ?

Vous devez vous inscrire par téléphone **avant le 17 septembre 2025**.

Pour les inscriptions ou pour avoir plus d'information, vous devez contacter Nadine Crête au 819-426-2947 Poste 5.

Les formations sont gratuites sur présentation d'une preuve de résidence pour les enfants de Notre-Dame-de-la-Paix.

CLUB DE MARCHE

Vous aimez marcher ? À partir du 15 septembre, venez vous dégourdir les jambes à votre rythme avec
Le Club de marche !
Les lundis à 9h30 et mercredis à 18h30
(Point de rencontre : la Municipalité).

Pour plus de renseignements, contactez la responsable : Madame Diane Juteau au 514-346-1147

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

La Fabrique a le plaisir de vous inviter le dimanche à toutes les deux semaines pour la messe de 11h00 à l'église de Notre-Dame-de-la-Paix. Du café et des biscuits seront offerts après la célébration.

Voici l'horaire des messes pour 2025 :

- Août : 17 et 31;
- Septembre : 14 et 28;
- Octobre : 12 et 26;
- Novembre : 9 et 23;
- Décembre : 7 et 21.

Nouvelles municipales

COMMENT PAYER LES TAXES MUNICIPALES

Les taxes municipales sont envoyées à tous les propriétaires d'immeuble(s) la dernière semaine de février à chaque année.

Vous avez le choix de les payer en entier ou de les échelonner selon les dates préétablies (petits coupons)

.

Voici les modes de paiement acceptés au comptoir du Bureau municipal :

- **Argent comptant;**
- **Chèque (s) (ils peuvent être post datés);**
- **Carte de débit** (vérifier la limite permise avec votre institution bancaire).
- Vous pouvez également effectuer un **paiement en ligne** ou au comptoir auprès de votre institution bancaire.

✓ Vous devez sélectionner le destinataire : Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix **ou** Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix (selon l'institutions bancaires).

✓ Inscrire votre numéro de matricule comme numéro de compte.

✓ S'il y a plusieurs matricules, vous devez faire un paiement par numéro de matricule afin d'éviter toute confusion.

<u>À noter</u> : Ce n'est pas toutes les institutions bancaires qui ont une convention avec la municipalité. Si vous ne voyez pas une de ces options de destinataire, il se peut que votre institution ne soit pas autorisée à effectuer des paiements de taxes avec la municipalité.

NOUVELLE TRAVERSE PIÉTONNIÈRE

Avez-vous vu la nouvelle traverse piétonnière devant le Bureau de poste ??? Un pas de plus pour la sécurité des citoyens !

Un merci spécial à Madame Gloria Charron d'avoir initié les démarches pour cet important ajout !

LOCATION D'UNE SALLE MUNICIPALE

Vous voulez louer une salle municipale pour un événement ? Aucun problème, voici ce que vous devez faire :

- Faites votre demande à notre responsable Céline Séguin en appelant au 819-351-0628 ou par courriel : Celineseguin126@gmail.com
- Un dépôt de garantie de 150.00$ vous sera demandé comme gage de respect des lieux.
- Après l'événement, vous devrez vous présenter au Bureau municipal pour récupérer votre dépôt de garantie qui vous sera remis à la suite de l'inspection de la salle et la conformité des lieux.

Nous avons 3 formats de salles à vous offrir :

- Petite salle;
- Grande salle avec cuisine;
- Les 2 salles combinées

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Consultez le site internet de la Municipalité en tapant le URL suivant : www.notredamedelapaix.qc.ca

Vous y trouverez une foule de renseignements utiles !

SITE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

Suivez-nous sur Facebook !!! Tous les activités formations importantes sont publié sur le Facebook de la Municipalité.

Clicker sur Abonner et vous recevrez une notification lorsqu'un nouvel article sera publié.

Les règlements

Quelques rappels concernant certains règlements en vigueur

PISCINES #S-3.1.02, R.1

** RAPPEL **

Tous les propriétaires d'une piscine résidentielle au Québec ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité établies par le Gouvernement provincial, **Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles** afin de prévenir les risques de noyade.

Une visite de l'inspecteur municipal pour la conformité des installations se fera au printemps 2026.

Vous pouvez consulter le site du gouvernement pour une copie complète du règlement : **https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-3.1.02,%20r.%201**

NIVEAUX DE L'INDICE DE DANGER D'INCENDIE - SOPFEU

Niveau **BAS**

- **Situation** : risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée.
- **Recommandation** : C'est le moment idéal pour allumer un feu de camp en toute sécurité.

Niveau **MODÉRÉ**

- **Situation** : risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien.
- **Recommandation** : seuls les petits feux (1m sur 1 m maximum) sont recommandés.

Niveau **ÉLEVÉ**

- **Situation** : Risque d'incendie modéré à élevé, présentant des défis de contrôle lors des opérations au sol.
- **Recommandation** : Évitez d'allumer un feu si le vent excède 20 km/h.

Niveau **TRÈS ÉLEVÉ**

- **Situation** : risque d'incendie de haute intensité, avec embrasement partiel ou total des cimes, dépassant la capacité d'intervention des équipes au sol.
- **Recommandation** : Évitez d'allumer un feu si le vent excède 20 km/h.

Niveau **TRÈS ÉLEVÉ**

- **Situation** : risque d'incendie de haute intensité, avec embrasement partiel ou total des cimes, dépassant la capacité d'intervention des équipes au sol.
- **Recommandation** : Faites des feux uniquement dans des installations réglementées avec un pare-étincelles.

Niveau **EXTRÊME**

- **Situation** : risque d'incendie de cimes à haute intensité se propageant rapidement et pouvant devenir incontrôlable.
- **Recommandation** : Évitez tout feu.

Vous pouvez vous référer au panneau indicateur situé devant l'entrepôt municipal au 219 rue Notre-Dame pour connaître l'indice de danger en vigueur.

Bibliothèque

Votre bibliothèque est située dans les locaux de l'ancienne école au 10 rue St-Jean-Baptiste.

C'est un service **gratuit** offert par votre municipalité !!

Nous vous prêtons les articles suivants :

- ✓ Livres (enfants, ados et adultes);
- ✓ Livres audio (à écouter) et DVD (films);
- ✓ Jeux de société;
- ✓ Programmes d'apprentissage;
- ✓ Des jumelles (Longue-vue);
- ✓ Passes familiales pour visiter les musées de l'Outaouais !

Nous avons également un ordinateur avec accès à l'internet que vous pouvez utiliser gratuitement !

Venez en profiter !!

Voici nos heures d'ouverture:

- Mercredi de 17h30 à 20h30
- Jeudi : de 13h00 à 16h00

Autres

Bon retour à l'école à tous les écoliers !!!!

Bonnes récoltes à tous les cultivateurs !!!!

La MRC Papineau vous incite à la sécurité pendant la période des vacances.
Voici quelques précieux conseils :

Soyez prudents cet été : sécurité et propane en vacances

Alors que la saison estivale bat son plein et que de nombreuses familles profitent du beau temps pour partir en camping ou cuisiner à l'extérieur, la Municipalité souhaite rappeler l'importance de la sécurité lors de l'utilisation des bouteilles de propane.

Quelques conseils essentiels :

- **Transport sécuritaire** :
Transportez toujours vos bouteilles de propane en position verticale et bien arrimée. Ne laissez jamais une bouteille à l'intérieur d'un véhicule fermé, surtout en plein soleil.
- **Vérification avant usage** :
Avant chaque utilisation, inspectez les raccords et les boyaux de votre appareil. Si vous sentez une odeur de gaz, n'allumez rien et éloignez-vous immédiatement. Contactez les services d'urgence si nécessaire.
- **Utilisation sécuritaire** :
Utilisez vos appareils au propane à l'extérieur uniquement, dans un endroit bien ventilé, loin de toute source de flamme ou d'étincelle.
- **Entreposage** :
Entreposez toujours les bouteilles de propane à l'extérieur, dans un endroit sec et à l'abri du soleil. Ne les gardez jamais dans un garage ou à l'intérieur d'un véhicule.
- **Entretien** :
Faites vérifier vos appareils au propane par un professionnel régulièrement. Les appareils mal entretenus peuvent être dangereux.

Cet été, profitez de vos vacances en toute sécurité!

La priorité, votre sécurité!

Un message de votre Service régional
de Prévention Incendie de la MRC Papineau

ADMINISTRATION

Cathy Viens
Directrice générale et Greffière-Trésorière
dg@ndlapaix.ca

Annie Decelles
Greffière-Trésorière adjointe
admin@ndlapaix.ca

Julie Simard
Adjointe administrative et loisirs
info@ndlapaix.ca

Richard Plouffe
Inspecteur municipal
inspecteur@ndlapaix.ca

François Bigras
Directeur des travaux publics
garage@ndlapaix.ca
Mario Charron
Opérateur/journalier

À venir : Resp. Bibliothèque
biblio@ndlapaix.ca

Céline Séguin
Responsable de la location des salles
Celineseguin126@gmail.com

Yves Lauzon
Directeur du service incendie

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Myriam Cabana — Mairesse
mairesse@ndlapaix.ca

Guy Whissell — Conseiller 1
Conseiller1@ndlapaix.ca

Stéphane Drouin — Conseiller 2
Conseiller2@ndlapaix.ca

Johanne Larocque — Conseillère 3
Conseiller3@ndlapaix.ca

Maryse Cloutier — Conseillère 4
Conseiller4@ndlapaix.ca

François Gauthier — Conseiller 5
Conseiller5@ndlapaix.ca

Andrée-Anne Bock — Conseillère 6
Conseiller6@ndlapaix.ca

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture

Mercredi :	17h30 à 20h30
Jeudi:	13h00 à 16h00

HÔTEL-DE-VILLE

Du lundi au jeudi : 9h00 à 16h00
* Fermé entre 12h00 et 13h00

267 rue Notre-Dame
Notre-Dame-de-la-Paix, QC, J0V 1P0

Téléphone : 819-522-6610
Site internet :
www.notredamedelapaix.qc.ca

Facebook :
Municipalité Notre Dame de la Paix